

# FQ Masterclass Intelligence artificielle et droit de la santé

DROIT, ECONOMIE, GESTION

---

## Présentation

**Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : FQ-H16INTEA-**

**Responsables de l'enseignement :** Lydia Morlet, MCF ; David Gruson et Pierre-Henri Bréchat, docteurs en droit

**Forme de l'enseignement :** en présentiel

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur [C@anditOnLine](mailto:C@anditOnLine)

## OBJECTIFS

- \* Formation unique en France, cette masterclass a pour objectif de former les personnes amenées à contribuer à l'essor et au développement de l'intelligence artificielle dans le secteur de la santé et de l'assurance maladie.
- \* Elle intervient dans un contexte de réflexion générale sur le développement de l'intelligence artificielle dans ces deux secteurs.
- \* Un cadre réglementaire existe déjà sur lequel doivent être formés les différents acteurs du développement de l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé. La formation a également pour ambition de nourrir la réflexion juridique, éthique et en santé publique, afin d'envisager les possibles évolutions de ce cadre réglementaire.

## COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- \* Mobiliser le cadre réglementaire de développement de l'IA en santé
- \* Envisager les possibles évolutions de l'IA en santé

## Programme

### ORGANISATION

---

**Référence formation : FQ-H16INTEA**

**Calendrier indicatif :** du 26 janvier au 28 juin 2024 / Soutenance en novembre 2024

**Volume horaire :** 28 heures

**Rythme :** 7 sessions de 4h, à raison d'1 journée par mois

**Lieux :** UFR de Droit, Economie, Gestion, 92240 Malakoff / Campus Saint Germain, Paris 6e

### CONTENUS PÉDAGOGIQUES

**Module 1 : Qu'est-ce qu'un algorithme en santé ? (4 heures)**

- \* Comprendre ce qu'est l'IA et ses différentes formes (IA faible et forte, IA statistique et symbolique)
- \* Identifier ses diverses applications en droit de la santé
- \* Comprendre l'effet boîte noire de l'IA
- \* Repérer les points critiques sur le plan éthique et les clés de régulation possibles

**Module 2 : Focus sur l'utilisation des algorithmes en génétique et en imagerie (4 heures)**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

- \* Intégrer les enjeux du développement pratique de l'IA dans le champ de la génomique et présenter les potentialités ouvertes par le recours au pilotage algorithmique dans cette discipline et celle de l'imagerie médicale
- \* Présenter les outils spécifiques de régulation éthique et technologique

### **Module 3 : Droits des personnes versus prévalence des droits collectifs (4 heures)**

- \* Comprendre que l'IA doit se développer dans le respect des droits des patients
- \* Réfléchir sur le fait de savoir si l'intérêt général et celui de la recherche en santé peut imposer quelques aménagements à ces règles

### **Module 4 : IA et décisions des professionnels de santé (4 heures)**

- \* Envisager l'impact de l'IA sur la prise de décision médicale
- \* Présenter dans quelle mesure la logique collective algorithmique peut entrer en confrontation avec la logique individuelle
- \* Montrer que les systèmes de valeurs sur ces questions divergent au niveau international

### **Module 5 : IA et pilotage des systèmes de santé et d'assurance maladie (4 heures)**

- \* Comprendre et envisager l'impact du développement de l'IA sur le pilotage de notre système de santé
- \* Présenter les bonnes pratiques de recours à l'IA en santé à l'international dans une logique de renforcement de la qualité et de l'efficacité du système.

### **Module 6 : Responsabilité des acteurs (4 heures)**

- \* Étudier les différentes responsabilités envisageables en cas de dommages causés par une IA ou à l'occasion de l'utilisation de celle-ci

### **Module 7 : Sécurisation des données / RGPD (4 heures)**

- \* Envisager un développement de l'IA respectueux de la réglementation sur la protection des données
- \* Appréhendez les dispositions spécifiques
- \* Présentation du Health data hub

## **MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT**

**Équipe pédagogique :** Pierre-Henri Bréchat / Cyril Clément / Stéphanie Combes / Nicolas Garcelon / David Gruson / Delphine Jaafar / Timothy James / David Janiszek / Jacques Lucas / Lydia Morlet-Haidara / Anaïs Person / Elisa Salamanca / Dora Talvard

**Ressources matérielles :** Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- \* d'échanger des fichiers, des données
- \* de partager des ressources, des informations
- \* de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

## **MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS**

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

## **Admission**

- \* Juristes, avocats spécialisés en droit de la santé
- \* Professionnels de santé
- \* Institutionnels
- \* Accessible aux étudiants

## **PRÉ-REQUIS**

Être titulaire d'un Bac+3

## **LES CLEFS DE LA RÉUSSITE**

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page  
<http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>

#### Droits de scolarité :

#### FRAIS DE FORMATION\* selon votre profil

\* Pour toute personne bénéficiant ou pas d'une prise en charge totale ou partielle : **1800 €**

\* Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :

\* Agent de la fonction publique : **1500 €** (sous réserve d'un justificatif)

*\*Les tarifs des frais de formation sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

**Date de début de candidature :** 1 juin 2023

**Date de fin de candidature :** 15 janv. 2024

**Date de début de la formation :** 26 janv. 2024

## Et après ?

### POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres formations qualifiantes, des séminaires ou des diplômes d'université.

## Contacts

#### Responsable(s) pédagogique(s)

Lydia Morlet-Haïdara

#### Responsable(s) pédagogique(s)

David Gruson

#### Responsable(s) pédagogique(s)

Pierre-Henri Bréchat

#### Secrétariat pédagogique

DU Alias Bureau FC UFR Droit  
[formation-continue.deg@u-paris.fr](mailto:formation-continue.deg@u-paris.fr)

#### Contact administratif

Centre de ressources DEG  
01 57 27 55 58  
[odg.fc.deg.sh@u-paris.fr](mailto:odg.fc.deg.sh@u-paris.fr)

## En bref

#### Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

#### Modalité(s) de formation

- Formation continue

#### Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**